

sée dominante de ceux qui font servir l'école à leurs fins politiques plus qu'à l'instruction des enfants qu'ils encombrant d'une protection fort peu désirable et peu désirée par un grand nombre.

La première page de la plaquette porte ces mots :

Pendant les cinquante dernières années la population de Manitoba est passée de douze mille à six cent mille et la province s'est taillé une place enviable dans l'agriculture, l'industrie et le développement social.

En plus de cela, elle est devenue "la terre classique du chiffon de papier". On tait la chose, il importe qu'elle soit dite.

Cette affirmation n'est pas faite par désir de nous montrer désagréable en faisant résonner une note discordante dans le concert de louanges du cinquantenaire, mais par souci de la vérité historique qui garde ses droits partout et toujours. Qui sait si le hideux spectacle des injustices commises ne donnera pas un désir de réparation à ceux qui peuvent et doivent réparer? Il servira, dans tous les cas, à établir, aux yeux de ceux qui ne sont pas trop préjugés, le bien fondé de nos réclamations.

Le Manitoba s'est taillé une place enviable dans l'agriculture, l'industrie et le développement social, c'est vrai.

Mais, le progrès religieux, intellectuel et moral est-il si peu de chose qu'on puisse le passer sous silence à pareil jour? Nous ne le croyons pas. C'est un petit examen de conscience national que nous voulons faire; c'est peut-être plus utile que de lancer des fusées et d'emboucher la trompette; car, il y a bien quelques ombres au tableau.

C'est la justice qui élève les nations. Il est bon de voir jusqu'à quel point le Manitoba en a observé les lois. De plus, personne n'est fort contre Dieu! Notre province lui a-t-elle rendu le culte que réclame Sa souveraine majesté?

Vanter le progrès matériel n'est pas blâmable, les gouvernements ayant mission de le procurer à leurs administrés; mais si, à côté du progrès matériel, il y a reculé dans l'ordre intellectuel et moral, la résultante n'est pas réjouissante, pas plus qu'elle n'est rassurante pour un pays.

Or, ce recul existe au Manitoba.

Le montrer à nos amis et le rappeler à nos ennemis, est l'objet de ce modeste travail.

Le Manitoba est coupable d'injustice, et, par le fait de cette injustice, il s'est insurgé contre Dieu.

"Dieu, ça n'existe pas", disait, ces jours derniers, un bambin de quinze ans, à l'un de nos curés.

— Mais, mon enfant, pouvez-vous croire que le cadre que vous voyez là, appendu au mur, s'est mis là tout seul?

— Non, impossible.